

seulement supérieur, en insérant entre le torse et la draperie deux ou trois saies de bois qui portent le corps en avant.

Que ces saies soient modernes, et très modernes, c'est ce qui ne fait pas question. L'artiste grec avait superposé exactement les draperies de sa statue, les deux blocs de marbre se joignaient sans frottement. Faute de les rapprocher, car maintenant les statues qui les supportent s'établissent-elles à la Vénus dans l'aplomb grec en redressant la plinthe? Reviendra-t-on au mouvement si agréable et si français que nos premiers restaurateurs ont trouvé? S'écartera-t-on à quelque moyen terme? Faut-il présenter les chefs-d'œuvre au public comme le public les connaît et les aime, ou comme l'artiste les a conçus et exécutés?

M. Ravaissou, qui est aussi scrupuleux conservateur que critique éminent, a fait exécuter deux moulages de la Vénus. L'un nous la montre telle que nous l'avons toujours vue, et l'autre telle que son auteur l'a très probablement faite, c'est-à-dire moins agressive, plus droite et plus grecque. Les artistes et les connaisseurs pourront choisir.

Cette exhibition réveillera probablement des débats archéologiques qui semblaient assoupis depuis plusieurs années, mais les terminera-t-elle? J'ai peur que non. L'incident elle-même est impuissant à mettre les antiquaires d'accord. Plus d'un persiste à voir dans la Vénus de Milo une figure détachée d'un groupe, et à jurer que son bras gauche s'appuyait sur l'épaule de Mars. D'autres veulent absolument qu'elle imite la Victoire de Brescia, et qu'elle œuvre de la main droite sur un bouclier maintenu par sa main gauche. M. Ravaissou se propose d'exposer auprès de la statue la main gauche qui écrivait en l'air le poème de Pâris, tandis que la main droite retenait les plis de la tunique. Un rebouchage en plâtre marque encore la place du tendon qui fixait le bras droit. Il ne serait pas indifférent de placer dans le voisinage de la plinthe le petit Hermès de marbre qu'on a trouvé avec la Vénus de Milo, et qui rappelle l'intervention de Mercure dans le jugement de Pâris. C'est un témoin, cet Hermès; il plaide en faveur de la thèse que nous appuyons et qui naturellement est la bonne.

S'il est puéril de chercher à convertir les archéologues, il n'est peut-être pas superflu de saisir cette occasion solennelle pour conseiller un peu nos artistes. La Vénus de Milo est une maîtresse d'école que les plus forts, les plus habiles, les plus achevés entre nos peintres et nos sculpteurs peuvent interroger avec fruit. A ceux qui font connaître l'importance d'une restitution servile de l'œuvre choisie dans l'importance et la nécessité du choix, eux du modèle et ceux dans le modèle, élimination des accidents, des laideurs et des imperfections de la forme humaine au profit de la suite simplifiée. A ceux que la poursuite de l'idéal emporte loin du réel, à ceux qui perdent terre en courant après la beauté de conception systématique, absolue et vide, ils apprend quel someone de vérité, quelle multitude et quelle variété de détails exacts et vivants un grand artiste peut emprunter à la nature sans altérer la perfection de son œuvre. La Vénus de Milo n'est pas un type plus ou moins heureusement imaginé, comme l'Apollon du Belvédère; c'est une femme, mais une femme choisie entre celles que l'oeil compare instinctivement aux déesses. Tout détail de la tête, par exemple, les yeux trop petits et mal alignés, attestent le ferme propos de ne point sacrifier la nature à la convention, et le dédain de ce qu'on appelle beauté selon la formule. Le charme du modèle vivant perce à travers le rayonnement d'une splendeur divine et s'y ajoute sans l'affaiblir. Quel que soit le grand statuaire qui nous a légué ce chef-d'œuvre, il est proche parent de Phidias, car sa Vénus a gardé le même arrière-goût de vie humaine que la Thésée et l'Illissus du Parthénon. Ce caractère ne se retrouve guère sous plus beaux temps de la Renaissance que dans les premières œuvres de Michel-Ange, par exemple, dans l'Adam de la chapelle Sixtine, peint à l'époque où le maître n'avait point encore systématisé son art. Houdon et Rude, parmi nous, sont presque les seuls statuaire qui...

Mais, pardon ! Je ne suis pas ici pour vanter sur l'art ancien et moderne. C'est de la politique qu'il s'agit. La politique a droit à toute l'application d'un journaliste consciencieux, par l'excellente raison que nos lecteurs n'y intéressent qu'à la politique.

Cependant, quand je pense que dans cinquante ans d'ici les ministres d'hier et les ministres de demain seront enterrés côte à côte, avec les députés de la droite, de la gauche et du centre autour d'eux, je me reproche moins d'avoir dérobé deux heures à la politique du jour au profit de l'art immortel.

Ea. Aubert.

Éléphant enragé.

Les journaux de l'Inde racontent les tristes exploits d'un éléphant. Le 27 mars dernier, dit le Pioneer, un éléphant enragé, venant du territoire de Renwal, entra dans le district de Mandia, au village de Tarsu.

Les villageois se sauvèrent aussitôt sur les toits de leurs maisons; mais une femme et un enfant, cherchant leur salut dans la fuite, attirèrent l'attention de l'animal, qui les poursuivit et les tua. Le nuit suivante, il alla au village de Mungh, où il tua un enfant. Deux jours après, à Basparup, une femme, et la nuit suivante, à Kamra, un homme et une femme furent ses victimes.

Il se rendit ensuite à Bengra, d'où tous ses habitants s'échappèrent à son approche, mais deux vieilles femmes furent étalées mortellement blessées par le féroce animal. Une seule femme qu'il foula aux pieds fut relevée cruellement maltraitée. De là il se dirigea sur Masori, où il tua une femme et deux enfants.

En passant à Karbati, il arracha un jeune enfant des bras de sa mère et le pénétra. La mère, en cherchant à défendre son enfant, n'eut pas de mal, mais un homme qui se trouvait à une petite distance d'eux fut tué par le même éléphant. Dans la nuit suivante, une vieille femme, à Neghona, et la nuit d'après, une autre femme, à Batou, succombèrent à la même mort.

Le 7, cet éléphant passa par Ramgub-Thasil, poursuivi par des chasseurs. Il eut plusieurs coups de fusil qui le rendirent plus furieux encore. Il se enfuit sur Bajori, où il se vengea sur un homme et un enfant. Pendant la nuit, il rencontra dans le jungle une troupe de villageois avec leurs familles qui se suivaient de Nanda; il courut devant et terrassa un enfant.

Le jour suivant, il tua deux hommes, l'un à Belgron et l'autre à Belgra. Il passa ensuite à Salaya, d'où les habitants s'échappèrent bien vite, à l'exception d'un enfant qui fut roué à terre; l'éléphant joua avec lui comme un chat avec la souris et le laissa, puis il entra dans le village et en détruisit les maisons.

Le 15, cet animal qui, selon Buffon, doit être regardé comme un atroce de la première distinction, arriva à Mohali, où il blessa un homme et une femme en les roulant à terre. Il leur fit beaucoup de mal, tout en menaçant leur vie.

Le 19, à Narraingunge, il tua un homme et en blessa un autre. Une troupe de chasseurs bien armés s'étaient mis à sa poursuite à travers le Nerbudda, il gagna les jungles de la colline appelée Daldali-Pahar, où il fut impossible de le déloger et où il est probablement en cage. C'est, dit-on, une magnifique bête, dont les défenses peuvent avoir 3 pieds de longueur.

La totalité de ses victimes est de vingt et une personnes tuées et beaucoup de blessées. Ce qui est horrible, à enchaîner est vrai, mais c'est peu croyable, on l'aurait vu dévorer cinq ou six de ses victimes et déchirer violemment leurs membres. En 1868 et aussi en 1869, on aurait vu un éléphant possédé de la rage, mais il ne fit pas autant de mal que celui-ci.

(Echange.)

MOUVEMENTS DU PORT DE PAPETE.

Du vendredi 1^{er} au jeudi 7 décembre 1871 inclus.

NAVIRES DE COMMERCE ENTRÉS.

- 2 décembre. Brig. géol. anglais St John Baynes, de 111 ton., cap. Schaffer, ven. d'Anas en 3 jours; 1 passage, indigènes.
- 2 décembre. Gork. de Hualine Teanuarua, de 80 ton., cap. Assad, ven. de Hualine en 3 jours; 172 passés indigènes.
- 3 décembre. Gork. du Protet. Henriette, de 37 ton., cap. Vincent, ven. de Bourdeaux; 1 passage, 100 passés indigènes.
- 3 décembre. Gork. de Bourdeaux Nyrari, de 46 ton., cap. Gilkey, ven. d'Amsterdam en 3 jours.

NAVIRES DE COMMERCE SORTIS.

- 1^{er} décembre. Gork. du Protet. Daniel Simon, de 18 ton., esp. Gordon, all. à Balaos.
- 1^{er} décembre. Gork. de Bourdeaux Nyrari, de 46 ton., cap. Gilkey, all. à Atina.
- 1^{er} décembre. Gork. de Balaos Yumara, de 26 ton., cap. Piro, all. à Hualine.
- 2 décembre. Trois mâtures de Hualine Simon, de 725 ton., cap. Duan, all. à Hualine.
- 2 décembre. Gork. du Protet. Pirar, de 45 ton., cap. Moro, all. à Atina.
- 2 décembre. Gork. de Bourdeaux Nyrari, de 46 ton., cap. Gilkey, all. à Atina.
- 2 décembre. Gork. de Bourdeaux Nyrari, de 46 ton., cap. Gilkey, all. à Atina.
- 2 décembre. Gork. de Bourdeaux Nyrari, de 46 ton., cap. Gilkey, all. à Atina.
- 2 décembre. Gork. de Bourdeaux Nyrari, de 46 ton., cap. Gilkey, all. à Atina.
- 2 décembre. Gork. de Bourdeaux Nyrari, de 46 ton., cap. Gilkey, all. à Atina.

BÂTIMENTS SUR RADE.

DE COMMERCE.

- 29 décembre 1870. Brig. géol. anglais, de 212 ton., cap. Thormann.
- 3 janvier 1871. Trois mâtures de Hualine Simon, de 725 ton., cap. Duan.
- 10 janvier. Brig. française, de 225 ton., cap. Nihilman.
- 11 octobre. Brig. anglais, de 225 ton., cap. Nihilman.
- 10 novembre. Brig. française, de 225 ton., cap. Nihilman.
- 10 novembre. Brig. française, de 225 ton., cap. Nihilman.
- 10 novembre. Brig. française, de 225 ton., cap. Nihilman.
- 10 novembre. Brig. française, de 225 ton., cap. Nihilman.
- 10 novembre. Brig. française, de 225 ton., cap. Nihilman.
- 10 novembre. Brig. française, de 225 ton., cap. Nihilman.

Les SOEURS DE SAINT-JOSEPH remercieront les personnes qui ont assisté aux funérailles de Mère Marie-Joseph Burgot, leur supérieure.

ANNONCES

Chez M. CAVASSO, Maison Pigeon, à l'angle des rues de l'Ecole et Collet.

A VENDRE (prix modérés):

Armes, Buffets, Tables d'écriture, Tables rondes, Gourdions — Verres et souf. garni.

191

L'indigène Teapa a Talhis, demeurant à Tapa, et avec le consentement de toute sa famille, et dans l'intention de faire inscrire en son nom la terre Teanuarua, sise dans le district de Tapa, et d'être adjugée à lui et ses autres membres de sa famille par la justice compétente le 21 janvier 1871, arrêté n° 420. 192

L'indigène Teanuarua Teanuarua a Matali, demeurant à Papete, et dans l'intention de faire inscrire en son nom la terre Teanuarua, sise dans le district de Tapa, et d'être adjugée à lui et ses autres membres de sa famille par la justice compétente le 21 janvier 1871, arrêté n° 420. 193

L'indigène Teanuarua Teanuarua a Matali, demeurant à Papete, et dans l'intention de faire inscrire en son nom la terre Teanuarua, sise dans le district de Tapa, et d'être adjugée à lui et ses autres membres de sa famille par la justice compétente le 21 janvier 1871, arrêté n° 420. 194

Te opana nete te tohina ra o Teanuarua Teanuarua a Matali, et dans l'intention de faire inscrire en son nom la terre Teanuarua, sise dans le district de Tapa, et d'être adjugée à lui et ses autres membres de sa famille par la justice compétente le 21 janvier 1871, arrêté n° 420. 195